

Quelle formation pour le responsable de sécurité et de santé au travail?

Pr. Benghabrit Driss
UFR Sécurité et Santé au Travail
Faculté des Sciences de l'Education
Rabat

Introduction:

L'évolution technologique et la demande sociale ont créé un besoin d'expert de disciplines différentes (médecins du travail, hygiénistes, psychologues du travail, ergonomes) pour orienter les politiques globales de prévention des risques d'accidents du travail d'abord, de maladies professionnelles ensuite et, plus récemment, des atteintes à la santé liées aux conditions du travail.

Dans la perspective de développer une réflexion générale sur les formations les plus adaptées afin d'optimiser les démarches de prévention des risques de toute nature, l'Unité de Formation et de Recherche à la faculté des sciences de l'éducation a créé le D.E.S.S en sécurité et santé au travail, qui permettra de former des responsables spécialisés indispensable à l'équipe multidisciplinaire des services de médecine du travail.

Ce diplôme dispense des connaissances approfondies et développe des capacités professionnelles de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles en vue de participer à faire progresser l'entreprise Marocaine dans la voie de la protection des travailleurs et de l'amélioration de la productivité.

Le cursus aurait comme retombées pédagogiques et sociales l'amélioration de la capacité d'adaptation du système éducation-formation aux besoins du marché du travail tenant en compte les résultats de l'enquête menée en 1994 par le Ministère de l'emploi et des affaires sociales auprès des employeurs (échantillon de 970 entreprises représentant différents secteurs d'activités économiques).

L'étude a révélé l'existence de besoins spécifiques en personnel qualifié en hygiène et sécurité au travail non disponible sur le marché du travail.

Objectifs:

A l'issue de la formation le responsable de la sécurité et la santé au travail doit être capable de:

- Assurer l'information, l'éducation et la communication dans les domaines relatifs à la promotion de la sécurité et à l'adaptation du travail à l'homme;
- Identifier et évaluer les facteurs du milieu du travail qui peuvent affecter la santé des travailleurs;
- Evaluer les moyens de protection individuelle et collective;
- Evaluer les conditions d'hygiène;
- Etre conseil auprès d'une direction d'entreprise pour la mise en place d'un plan d'action de prévention;
- Effectuer des enquêtes après accidents et maladies professionnelles;
- Etre consulté avant toute modification importante des conditions de travail;
- Développer dans l'entreprise le comité d'hygiène et de sécurité, structure locale de prévention des risques et des maladies professionnelles.

Modalité d'admission:

L'inscription au D.E.S.S est accordée aux candidats justifiant du diplôme national de fin du deuxième cycle de l'enseignement supérieur universitaire scientifique (physique, chimie et biologie) ou un diplôme équivalent.

L'effectif est limité à 20 étudiants, avec étude de dossiers et entretien

Composantes de la formation

La formation dure deux ans, elle comprend une alternance de cours et de stages:

Première année:

Elle est consacrée aux matières de spécialisation et de recherche:

Formation théorique (330 heures)

- Méthodologie des situations du travail;
- Technique de mesure et évaluation des ambiances du travail;
- La prévention des accidents du travail et risques professionnels;
- La prévention des maladies professionnelles;
- Initiation à l'intervention ergonomique en entreprise
- Cadre juridique et institutionnel de la prévention des risques professionnels
- Techniques de communication;
- Techniques audiovisuelles;
- Statistiques appliquées;

Formation pratique:

10 visites d'entreprises (prise de contact) appartenant aux différents secteurs d'activité qui permettent de:

- Mettre en application les techniques et les méthodes d'observation des risques et des conditions de travail;
- Se mettre en position d'écoute afin de collecter l'ensemble des facteurs qui déterminent les charges physiques, mentales et sociales auxquelles sont exposés les travailleurs.

Stage de préparation :

Sa durée est de deux semaines, ayant pour but la découverte de l'entreprise dans ses différentes dimensions organisationnelle, sociale et économique;

Stage sur la pratique du sauvetage-secourisme en milieu de travail;

Stage de formation en sécurité-incendie d'une semaine organisé par la direction de la protection civile de Rabat.

Deuxième année:

La deuxième année est consacrée aux matières d'approfondissement:

a- Formation théorique

- Analyse des accidents du travail;
- Stratégie et politique de prévention des risques
- Normes internationales et arabes du travail;
- Les sources d'information et de documentation en santé et sécurité au travail;
- Conditions du travail:
- Travail de la femme
- Travail des enfants

b- Applications pratiques

- Visites d'entreprises en moyenne 10 visites qui permettent de: Comprendre et d'évaluer les risques dominants;
- Analyser les besoins en formation et en éducation;
- Elaborer les cahiers de charges pour la réalisation d'actions de prévention;
- Stage d'application qui permet de concevoir un projet individuel en matière de formation et de prévention, sa durée est de 3 mois, il se déroule en fin de formation dans l'entreprise d'application.
- Au terme du stage l'étudiant défend son travail devant un jury composé de professeurs encadrants et d'un représentant de l'entreprise.

Evaluation:

Le contrôle des connaissances et des compétences comprend des épreuves écrites, des épreuves orales et la soutenance d'un travail de recherche sous forme de projet de fin d'étude sur l'amélioration des conditions et du milieu de travail.

Ce projet permet à l'étudiant:

Suivre un parcours individualisé en prise direct avec la réalité de l'entreprise dans laquelle il a effectué son stage;

S'appliquer de manière active dans les travaux sectoriels de recherche , de méthodes et de production;

S'initier à l'éducation ouvrière en matière de promotion de la sécurité et de la santé au travail;

Elaborer un outil d'intervention d'information, de formation, et de communication.

La soutenance de ce travail de recherche se fera devant un jury dont l'un de ses membres est un représentant qualifié de l'entreprise ayant participé à la réalisation de cette étude.

Conclusion:

La santé n'est plus un domaine réservé aux médecins, la promotion de la santé au travail fait de plus en plus appel aux médecins du travail mais aussi à d'autres spécialistes, comme l'ingénieur, l'ergonome, le psychologue, l'éducateur, etc .

L'équipe multidisciplinaire de base sera constituée en fonction des conditions locales . ainsi l'infirmière de l'entreprise, le médecin et le chargé de sécurité peuvent constituer une équipe qui , en fonction des risques étudiés , fera appel à des consultants extérieurs pour faire face aux multiples défis.

La mission du préventeur est difficile mais pas impossible malgré que les moyens mis à sa disposition restent le plus souvent insuffisants sinon dérisoires dans les pays en développement.